

L'université à l'épreuve de la désinformation

APPEL A COMMUNICATIONS



La [Mission « démocratie universitaire » de Nantes Université](#), en partenariat avec le Centre de Recherche en Éducation de Nantes, la Chaire Forger - labellisée Science avec et pour la Société - et le réseau L'Initiative, vous propose de contribuer au colloque international « **L'Université à l'épreuve de la désinformation** », les 5 et 6 novembre 2026 à Nantes.

→ **Présentation** : Quels rôles pour l'Université à l'heure de la désinformation ?

Le colloque international de 2026 consacré au rôle de l'Université face à la désinformation scientifique s'inscrit dans la continuité des deux précédents colloques organisés par la mission « Démocratie universitaire » de Nantes Université et ses partenaires. Tandis que l'édition 2025 portait sur la liberté académique dans la démocratie universitaire, l'édition 2026 prolonge ces réflexions en s'appuyant notamment sur les recommandations formulées par le Conseil de l'Europe dans le cadre de son projet *Liberté académique en action*, qui affirme l'ambition de « *protéger et promouvoir les valeurs de la liberté académique, en veillant à ce que l'enseignement supérieur demeure un bastion de la démocratie et de la pensée critique* ». Dans cette perspective, **la mission des universités ne se limite plus à produire et transmettre des savoirs : elle s'étend à l'apprentissage, pour les personnels comme pour les étudiants, de compétences critiques permettant d'évaluer la validité des argumentations et des informations.**

L'actualité de ces enjeux est particulièrement marquée. En 2016, le dictionnaire Oxford désigne le terme **post-vérité** comme « mot de l'année ». Cet adjectif renvoie à des situations dans lesquelles « *les faits objectifs exercent moins d'influence sur l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux convictions personnelles* ». L'année suivante, en 2017, dans le contexte du Brexit et de l'élection de Donald Trump, le dictionnaire Collins distingue à son tour l'expression **fake news**. En 2024, cinq ans après le début de la pandémie de Covid-19, le Forum économique mondial a classé la **désinformation** au rang de risque mondial le plus important, la jugeant plus grave et plus urgente encore que le changement climatique.

Ces choix lexicaux prennent appui sur une série d'événements concrets au cours desquels **la parole scientifique et experte a été publiquement contestée, relativisée ou disqualifiée**. Les positions climatosceptiques adoptées par le président de la première puissance économique mondiale, les controverses liées à la gestion politique de la pandémie de Covid-19, ainsi que les restrictions budgétaires ciblées dans la recherche médicale ont constitué autant de moments où **les savoirs scientifiques ont été accusés d'être erronés, idéologiques ou instrumentalisés par les pouvoirs politiques et économiques**.

Dans ce contexte, l'université pourrait apparaître comme un lieu où le souci du « vrai » demeure préservé. En tant qu'institution historiquement chargée de la production et de la diffusion des savoirs, elle dispose d'une légitimité particulière pour intervenir dans les débats contemporains relatifs à la désinformation. **Cette position est toutefois aujourd'hui fragilisée** : l'université est attaquée par certains régimes ou courants politiques qui la présentent comme une institution gangrenée par l'idéologie, tandis que sa légitimité même à intervenir dans l'espace public est de plus en plus contestée ou concurrencée.

Axe 1 - « L'université comme lieu de production de savoirs : la bataille de la vérité »

À partir des discours évoqués précédemment, la « vérité » apparaît aujourd'hui comme un idéal fragilisé. **Fréquemment mobilisée dans l'espace public, cette notion appelle plusieurs clarifications préalables.** Que désigne-t-on précisément par « vérité » ? Recouvre-t-elle le même sens que la connaissance scientifique ou convient-il, au contraire, de distinguer ces deux registres¹ ?

S'il est délicat de parvenir à une définition consensuelle de la « vérité », notamment en raison de la complexité des phénomènes sociaux, force est de constater que de nombreux acteurs politiques revendiquent un accès privilégié à celle-ci. D'autres cherchent, à l'inverse, à se légitimer en disqualifiant les discours adverses, assimilés à des mensonges. Ce narratif, que certains auteurs qualifient de « bataille pour la vérité »², tend à placer les individus dans une situation de doute, voire d'incertitude épistémique, quant à la crédibilité des énoncés qui leur sont proposés.

Dans ce contexte de concurrence accrue des discours et de saturation informationnelle, les experts sont régulièrement mobilisés afin d'apporter des savoirs présentés comme scientifiquement étayés. En effet, notre rapport au savoir scientifique est le plus souvent indirect : il repose largement sur une relation de confiance accordée aux experts et aux institutions scientifiques, supposés capables d'établir et de transmettre des faits tenus pour vrais.

Cette médiation soulève une question centrale : disposons-nous des compétences nécessaires pour évaluer le caractère scientifique d'une expertise et distinguer ce qui relève de la connaissance scientifique de ce qui n'en relève pas ? Ces interrogations renvoient plus largement à la question de l'autorité : **qui est en mesure d'établir la « vérité » ? Les institutions scientifiques et académiques ? Et sur quelles bases leur accordons-nous — ou leur retirons-nous — notre confiance ?**

Dans ce maelström médiatique, les universitaires demeurent régulièrement sollicités comme experts. Leur légitimité repose notamment sur leurs diplômes et leur statut, que les acteurs qui les invitent mettent en

¹ Origgi, G. A. (2024). *La vérité est une question politique*. Albin Michel.

² Aubert, A., Boncourt, T., Saint-Martin, A., & Centre européen de sociologie et de science politique. (2025). *Batailles pour la vérité : Complotisme, effondrisme et autres discours alternatifs*. Éditions de la Sorbonne.

avant afin de conférer du poids à leurs prises de position. **Toutefois, l'institution universitaire doit désormais composer avec des attaques croissantes contre les libertés académiques. Elle fait également face à la montée en puissance de ce que certains auteurs désignent comme de « nouvelles autorités scientifiques »** sur le marché des idées (Huret, 2025).

Dans cette profusion d'informations, une autre question apparaît centrale : comment distinguer ce qui relève de l'idéologie de ce qui relève de la science ? L'idéologie peut en effet mobiliser la science — ou une pseudo-science — afin de se légitimer. Comme l'ont montré certains travaux, la science peut être utilisée contre elle-même par des lobbys puissants, souvent liés à des enjeux économiques, afin de semer le doute, de retarder la décision publique ou de légitimer des intérêts particuliers.³

La science peut également être instrumentalisée ou détournée au service de projets idéologiques. C'est notamment le cas lorsque certains historiens ou vulgarisateurs, se réclamant de l'extrême droite ou de courants néoconservateurs, s'approprient le récit historique afin de diffuser des interprétations réactionnaires, éloignées du consensus scientifique. En miroir, les historien·nes et autres scientifiques qui interviennent dans la Cité pour éclairer le débat public sont de plus en plus exposés à des formes de délégitimation, à du harcèlement sur les réseaux sociaux, voire à des procédures judiciaires.

Qu'il s'agisse de figures médiatiques revendiquant une légitimité scientifique sur les réseaux sociaux ou de grandes entreprises disposant de capacités de recherche parfois supérieures à celles de la recherche publique, ces acteurs interrogent et contraignent l'université à redéfinir son rôle, ses responsabilités et ses modalités d'intervention dans l'espace public. Dès lors, quels moyens l'université possède-t-elle pour s'inscrire dans cette nouvelle configuration, et quelle place peut-elle y occuper ? Doit-elle, à l'instar des médias confrontés à la prolifération des fausses informations, se constituer en espace de *fact-checking* scientifique et prétendre labelliser la « vérité » ?

Axe 2 - L'université comme lieu d'enseignement : le défi de la désinformation

Le Conseil de l'Europe souligne que la mission des universités ne saurait se limiter à la seule production et transmission des savoirs : elle inclut désormais **l'apprentissage, pour les personnels comme pour les étudiants, de compétences critiques permettant d'évaluer la validité des argumentations et des informations.** L'axe 2 de ce colloque se donne ainsi pour objectif de réfléchir aux manières dont l'Université peut se saisir de cette mission. Dans cette perspective, nous identifions au moins trois axes de réflexion, sans prétendre à l'exhaustivité des propositions possibles :

1 - Mieux connaître le public étudiant et ses pratiques

La question de la transmission de compétences critiques à l'université ne peut être dissociée d'une analyse fine des publics auxquels elle s'adresse. Les étudiant·e·s sont aujourd'hui exposé·e·s à une pluralité de discours se réclamant de l'autorité scientifique, notamment sur les réseaux sociaux, devenus une source centrale d'information. L'enquête *Reboot – La désinformation des jeunes à l'heure des réseaux sociaux*, menée par la Fondation Jean-Jaurès, montre ainsi que près de deux tiers des 18–24 ans tendent à

³ Oreskes, N., Conway, E. M., Treiner, J., & Foucart, S. P. (2021). *Les marchands de doute: Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*. Le Pommier.

accorder davantage de crédit aux informations diffusées par les influenceur·euse·s les plus populaires. Autrement dit, la visibilité d'un contenu — mesurée par le nombre de vues ou de partages — apparaît comme un critère déterminant de crédibilité aux yeux des jeunes publics.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent d'interroger les pratiques informationnelles des étudiant·e·s : leurs modes d'accès à l'information, les usages qu'ils et elles font des contenus scientifiques ou de vulgarisation, ainsi que le degré de confiance accordé à ces différentes formes de production et de circulation des savoirs.⁴ Ces interrogations soulèvent également un enjeu méthodologique encore peu exploré : celui de la mesure de l'adhésion aux fausses informations. Comment appréhender empiriquement cette adhésion ? Quels indicateurs mobiliser et quelles limites rencontrent les approches exclusivement quantitatives dans l'analyse de ces phénomènes ?

2 - Transmettre des compétences critiques

Nous postulons que **la possession de compétences critiques permet aux étudiant·e·s de résister à la désinformation**. Ce postulat - discutable dès ses prémices - ouvre plusieurs pistes de réflexion. Les compétences critiques doivent-elles être conçues comme des compétences transversales, indépendantes des disciplines, ou relèvent-elles au contraire des cadres disciplinaires dans lesquels les étudiants sont formés ? Certaines disciplines sont-elles plus propices que d'autres au développement de ces compétences ? Les résultats de l'enquête *Reboot* sur l'adhésion des jeunes aux fausses informations suggèrent en effet des différences notables selon les filières : les étudiants en santé et en droit semblent davantage y adhérer que ceux inscrits en sciences humaines, qui paraissent mieux s'en prémunir.

Ces écarts peuvent-ils être mis en relation avec la manière dont les savoirs sont intégrés et transmis au sein des disciplines, notamment le degré de consensus autour des connaissances enseignées, qui invite plus ou moins à leur remise en question ? Sont-ils liés à l'existence d'une tradition critique plus ou moins ancrée selon les champs disciplinaires, ou encore à la place accordée dans les curricula à l'épistémologie et à la réflexivité sur les savoirs ?

La pédagogie universitaire constitue également un enjeu central. **Les modalités d'enseignement influencent-elles le développement des compétences critiques ?** Le cours magistral permet-il de les développer, ou les travaux dirigés constituent-ils des espaces plus favorables ? Certains types de cours ou d'exercices placent-ils davantage les étudiants en situation de réflexivité à l'égard des savoirs transmis ?

Enfin, la question de l'évaluation apparaît indissociable du rapport au savoir des étudiants. Les formes d'évaluation fondées sur l'apprentissage par cœur, comme les QCM, sont souvent présentées comme peu propices à la remise en question des savoirs. À l'inverse, **certaines modalités d'évaluation ou d'apprentissage favorisent-elles davantage le développement de compétences critiques ?** À l'heure où un nombre croissant d'étudiants recourent aux intelligences artificielles génératives pour réviser, ces interrogations apparaissent plus que jamais urgentes.

⁴ Voir notamment, Berriche, M. (2023). La réception et le partage de (fausses) informations par les adolescents : Des pratiques situées. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 231(S1), 87-102. ; Frau-Meigs, D. (2011). *Socialisation des jeunes et éducation aux médias*. Du bon usage des contenus et comportements à risque. érès.

Les effets de la pédagogie universitaire se conjuguent sans doute avec la visée de plus en plus professionnalisante de l'Université. De nombreux travaux soulignent en effet **une transformation progressive des missions de l'Université, de plus en plus orientées vers la sphère économique**. Les indicateurs mobilisés pour évaluer les formations, les laboratoires ou les établissements reposent notamment sur les débouchés professionnels et l'insertion sur le marché du travail⁵.

Ces évolutions s'accompagnent de transformations curriculaires et pédagogiques, en particulier autour des enjeux de professionnalisation, de compétences et de référentialisation des savoirs. Ces transformations, souvent analysées à travers le prisme du *New Public Management*, sont susceptibles d'avoir des effets sur le rapport au savoir des étudiants et sur le développement de leurs compétences critiques : la professionnalisation de l'enseignement supérieur est ainsi fréquemment présentée comme un facteur pouvant **limiter l'adoption d'une posture critique, en privilégiant des savoirs immédiatement mobilisables au détriment d'une mise à distance réflexive**. Le souci d'employabilité ne risque-t-il pas d'encourager une forme de conformité à l'égard des attentes du monde professionnel et des employeurs ? Des interrogations analogues émergent enfin à propos de certaines modalités de financement de la recherche. Les expériences de thèses menées en convention CIFRE, par exemple, ont régulièrement suscité des questionnements quant aux conditions de possibilité d'une critique à l'égard d'entreprises ou d'institutions qui financent directement les travaux de recherche.

3 - Gouverner une université à l'heure de la désinformation

À l'heure où les écosystèmes numériques reconfigurent en profondeur la circulation des savoirs, les universités se trouvent confrontées à une intensification des phénomènes de désinformation. La viralité des contenus, la fragmentation des espaces publics et l'affaiblissement des médiations traditionnelles favorisent la diffusion rapide d'informations inexactes, biaisées ou manipulées. Dans ce contexte, **l'autorité scientifique, historiquement fondée sur des procédures de validation collégiale et de publication académique, entre en tension avec des logiques d'opinion et d'influence qui privilégient l'instantanéité et l'émotion. Gouverner une université implique dès lors de repenser les stratégies de communication, de médiation et de transparence afin de préserver la crédibilité institutionnelle et la qualité du débat public.**

En effet, la désinformation s'articule étroitement à une défiance croissante envers les institutions, qu'elles soient politiques, médiatiques ou académiques. Les universités, en tant que lieux de production et de transmission des savoirs, deviennent parfois la cible de campagnes de discrédit ou de controverses amplifiées, qui mettent en cause leur impartialité, leur indépendance ou leur utilité sociale. Cette défiance peut fragiliser la légitimité des décisions de gouvernance, qu'il s'agisse de politiques de recherche, de partenariats, de choix pédagogiques ou de prises de position publiques. Elle interroge également la capacité des équipes dirigeantes à maintenir un climat de confiance interne, auprès des personnels et des étudiants, tout en répondant aux attentes d'une société traversée par des clivages informationnels et idéologiques.

⁵ Stavrou, S. (2017). *L'université au diapason du marché: Une sociologie du changement « curriculaire » dans les universités françaises*. Academia L'Harmattan.

Face à ces enjeux, gouverner une université à l'heure de la désinformation suppose d'articuler plusieurs dimensions : développement de compétences critiques et informationnelles, renforcement des dispositifs d'intégrité scientifique, dialogue accru avec les médias et la société civile, et mise en place de politiques de communication proactive. Il s'agit non seulement de contrer les effets de la désinformation, mais aussi de reconstruire des formes de confiance fondées sur la transparence, la participation et la responsabilité. Ce colloque invite ainsi à **analyser les transformations contemporaines de la gouvernance universitaire, à interroger les outils et les cadres normatifs mobilisés, et à explorer des pratiques innovantes susceptibles de consolider la légitimité académique dans un environnement informationnel instable.**

À partir des **travaux français comme internationaux** en sciences de l'information et de la communication, en science politique, en sociologie des organisations, et en sciences de l'éducation, ce colloque souhaite aborder une série de questionnements structurants touchant à la gouvernance des universités face à la désinformation, tels que : Comment les recherches sur la désinformation et la polarisation éclairent-elles les mécanismes de défiance envers les universités ? Peut-on identifier des indicateurs empiriques de l'érosion (ou du renforcement) de la confiance à l'égard des institutions académiques lié à l'enjeu de la désinformation ? Comment les équipes dirigeantes peuvent-elles s'appuyer sur la recherche en gestion des controverses scientifiques pour élaborer des stratégies adaptées face aux campagnes de désinformation ciblant des laboratoires, des chercheurs ou des politiques universitaires ? En quoi les études sur la gouvernance participative et la démocratie organisationnelle contribuent-elles à repenser la prise de décision dans un contexte de défiance accrue ? Quels dispositifs de formation à l'esprit critique peuvent être intégrés aux politiques d'établissement pour renforcer la résilience des communautés universitaires face aux infos ? Comment les travaux sur l'intégrité scientifique et l'open science redéfinissent-ils les conditions de production et de diffusion des savoirs dans un environnement informationnel instable ? L'ouverture des données et des publications constitue-t-elle un rempart crédible contre la suspicion et les accusations de partialité ? Enfin, comment comparer, à partir d'enquêtes empiriques, les réponses institutionnelles apportées par différents systèmes d'enseignement supérieur face aux controverses, aux attaques informationnelles ou aux mouvements de défiance ?

Axe 3 : L'université comme lieu de l'expérimentation réflexive ?

L'axe 3 entend valoriser des formats et des démarches qui dépassent les communications académiques classiques pour **mettre en lumière des expérimentations concrètes, situées et réflexives**. Il s'agit d'ouvrir un espace de dialogue entre recherche et pratique, en reconnaissant la valeur heuristique des retours d'expérience, des dispositifs pilotes, des innovations organisationnelles ou pédagogiques, ainsi que des initiatives issues de la société civile. Dans un contexte marqué par la circulation accélérée de l'information et par la défiance envers les institutions, **ces expérimentations constituent des laboratoires privilégiés pour observer, tester et évaluer des réponses opérationnelles à la désinformation.**

Les propositions pourront s'appuyer sur des cadres théoriques issus de la recherche (sciences de l'information et de la communication, sociologie des publics, études sur la participation, science politique, droit, sciences de l'éducation et de la formation, psychologie sociale) afin d'analyser les conditions de mise en œuvre, les effets et les limites des dispositifs présentés. Seront notamment attendues des contributions portant sur :

Organisé par :



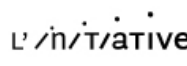
En partenariat avec :



Financé par :



Avec le soutien de :



Labellisé :



- des **dispositifs pédagogiques** (ateliers de *fact-checking*, approche par les controverses scientifiques, *serious games*, formations à la littératie informationnelle) expérimentés auprès d'étudiant·e·s ou de personnels ;
- des **politiques institutionnelles de communication et de médiation scientifique** visant à prévenir ou répondre à des campagnes de désinformation ;
- des **partenariats entre universités, médias, associations ou collectivités territoriales** pour co-produire des outils de vérification, des plateformes collaboratives ou des espaces de débat public ;
- des **expérimentations juridiques ou déontologiques** encadrant la prise de parole scientifique dans l'espace public ;
- des **recherches-actions** ou démarches participatives associant chercheur·e·s, étudiant·e·s et citoyen·ne·s autour de controverses scientifiques locales ou nationales.

Une attention particulière sera accordée aux dispositifs participatifs visant à renforcer les liens entre sciences et société : conventions citoyennes ou scientifiques, jurys citoyens, forums hybrides, consultations publiques sur des projets de recherche sensibles. Les contributions pourront interroger, à partir de données empiriques, la capacité de ces formats à produire de la confiance, à transformer les représentations réciproques entre chercheurs et citoyens, ou à infléchir les décisions institutionnelles.

Organisé par :



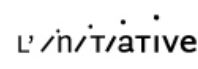
En partenariat avec :



Financé par :



Avec le soutien de :



Labellisé :



→ PROPOSER UNE COMMUNICATION

Pour postuler, veuillez envoyer les documents ci-dessous à l'adresse suivante : mission-democratie@univ-nantes.fr **jusqu'au 24 mai 2026 à 23h59.**

1. Un **CV actualisé** avec liste des publications pertinentes
2. Une **courte biographie** (8 lignes max)
3. Une **proposition de communication** (500 mots)

Les communications peuvent être proposées en **français ou en anglais** – à noter cependant que la langue principale du colloque sera le français.

Vous serez informés du **résultat de l'appel mi-juin.**

Une **publication des actes** du colloque en accès ouvert est envisagée à la suite de l'évènement. Ce dernier fera par ailleurs l'objet d'une **captation vidéo** publiée en ligne sur le site de Nantes Université.

→ FRAIS

Les candidats qui seront retenus pour participer à ce colloque n'auront **aucun frais d'hébergement et de transport.**

Sont intégralement pris en charge par les organisateurs : l'hébergement en hôtel, le transport aller-retour en train (ou en avion pour les trajets **ne pouvant se faire en moins de 7h en train**) ainsi qu'une partie des repas lors des deux journées de colloque.

→ COMITÉ SCIENTIFIQUE

- ❖ **Arnaud LECLERC** - Professeur de sciences politiques à Nantes Université et responsable de la mission « démocratie universitaire »
- ❖ **Émilie FRENKIEL** - Maîtresse de conférences en sciences politiques à l'Université Paris-Est Créteil
- ❖ **Guillaume CUNY** - Chercheur postdoctorant en Sciences de l'éducation au sein de la Mission Démocratie Universitaire de Nantes Université
- ❖ **Laurent DEVISME** - Vice-président Transformation écologique et médiation scientifique à Nantes Université, Coordinateur du projet "Science avec et pour la société" de Nantes Université
- ❖ **Quentin LANDENNE** - Chercheur qualifié au FNRS, professeur à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, *Principal Investigator* de l'ERC *BildungLearning*
- ❖ **Sandrine RUI** - Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux
- ❖ **Susanna ZELLINI** - Chercheuse FNRS, Belgique

→ CONTACT

Pour davantage d'informations concernant cet évènement, veuillez contacter :

Manon DAMESTOY, chargée de mission « Démocratie universitaire » - Nantes Université
+33 6 08 93 94 40 - mission-democratie@univ-nantes.fr

Organisé par :



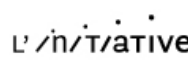
En partenariat avec :



Financé par :



Avec le soutien de :



Labellisé :

